

P. WUILLEUMIER

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon

**LES FOUILLES
DE
FOURVIÈRE**

2^e Edition revue et complétée



**AUDIN ET C^{ie}
LYON**

Bibliothèque Maison de l'Orient



154246

LES FOUILLES DE FOURVIÈRE

Les fouilles entreprises sur la colline de Fourvière présentent un double intérêt, historique et archéologique : elles tendent d'une part à éclaircir les origines du christianisme en Gaule, d'autre part à dégager des monuments romains.

L'amphithéâtre des martyrs. — Le martyre de 177 après J.-C. nous est connu par plusieurs textes, notamment la lettre adressée aussitôt après par les chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie et citée au iv^e siècle par l'historien grec Eusèbe, et le récit succinct de Grégoire de Tours, qui vivait au vi^e siècle dans le clergé de Lyon (1). Ils distinguent trois catégories de martyrs : les uns, parmi lesquels l'évêque Pothin, moururent en prison ; ceux qui étaient citoyens romains, comme Vettius Epagathus, eurent la tête tranchée ; enfin six, dont la jeune esclave Blandine, furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre.

(1) EUSÈBE, *Histoire Ecclésiastique*, V, 1 ; GRÉGOIRE DE TOURS, *De Gloria Martyrum*, I, 48. J'ai étudié la question en détail dans les *Annales de l'École des Hautes Études de Gand*, I, 1937, p. 127 sqq.

Depuis des siècles, les topographes cherchent en vain l'emplacement de ce dernier édifice. Comme Grégoire de Tours précise que les chrétiens subirent la passion au lieu dit *Athanaco*, beaucoup en ont conclu un peu vite que l'amphithéâtre, où périrent les moins nombreux, se trouvait à Ainay, dont le nom dérive d'*Athanaco*. Or plusieurs quartiers de la ville ont reçu cette appellation. Alphonse de Boissieu songeait à celui qui la conserve encore, et il arguait que l'église Saint-Martin-d'Ainay contient, sciées chacune en deux, les colonnes qui décoraient l'autel de Rome et d'Auguste. Mais celui-ci s'élevait en réalité à 2 kilomètres de là, dans la région de la rue Burdeau, l'ancienne Vinagère, qui appartenait à l'Abbaye (1). Le sol d'Ainay a livré de nombreuses mosaïques et des objets mobiliers, comme un beau gobelet d'argent ciselé que M. Renaud a trouvé rue Sala en 1929 et donné généreusement au Musée (2). Là se pressaient de riches villas et les entrepôts désignés par deux inscriptions sous le nom de *kanabac* ; on n'y voit ni la trace ni la place d'un amphithéâtre. Franchissant la Saône, d'autres historiens, parmi lesquels Renan, proposaient de situer l'édifice aux abords de la cathédrale Saint-Jean ; mais cette hypothèse ne repose que sur l'interprétation erronée d'un texte épigraphique. Enfin la colline Saint-Just s'appelait au Moyen Age le puy d'Ainay (*podium Athanacense*). Or deux monuments romains y ont été découverts. Le premier, connu depuis le xvi^e siècle, passa d'abord pour un théâtre, puis pour un amphithéâtre, enfin pour le théâtre des martyrs — expression contradictoire, car un théâtre, destiné à des représentations scéniques, ne pouvait servir à des exhibitions de fauves ; en 1831, après

(1) A. AUDIN, *Bulletin de la Société Académique d'Architecture de Lyon*, 1939, p. 94 sqq.

(2) WUILLEUMIER, *Revue Archéologique*, 1936, II, p. 46 sqq.

quelques recherches, Arlaud confirma l'hypothèse du théâtre et rallia tous les suffrages; on peut penser à un odéon musical; mais il faut attendre une exploration complète pour déterminer exactement la forme et la nature de cet édifice. Le deuxième a été repéré en 1887 par Lafon, professeur à la Faculté des Sciences, qui, suppléant par le calcul à l'insuffisance des sondages, crut trouver un monument elliptique, l'amphithéâtre des martyrs. Cependant ses conclusions furent discutées, et, en 1914, après de nouvelles prospections, l'architecte Rogatien le Nail traça le plan d'un théâtre; mais il fut critiqué à son tour, et les Lyonnais se partagèrent de nouveau en deux camps.

C'est pour mettre fin à cette querelle et pour résoudre ce que Renan appelait « problème capital de la topographie sacrée » que des fouilles méthodiques furent entreprises. Commencées par la Municipalité, encouragées par la Préfecture et le Secrétariat Général des Beaux-Arts, elles ont été subventionnées par la Ville, le Département et l'Etat, qui, soucieux de mettre en valeur les antiquités nationales et de résorber le chômage, ont acquis peu à peu les terrains nécessaires et financé les travaux de terrassement et de consolidation. Les Inspecteurs et Architectes des Monuments historiques et de la Ville, MM. Verrier, Gélis et Mortamet, les Directeurs et Ingénieurs de la Voirie, MM. Chalumeau, Chaudenson, Girard, Lapeyre et Méjat, le Chef de chantier, M. Rigonnet, ont étroitement collaboré avec moi à ces recherches (1). Le débat est clos; l'édifice contient tous les éléments et les seuls éléments d'un théâtre classique; les calculs de Lafon étaient faussés par une erreur matérielle qui avait transformé l'hémicycle en ellipse.

(1) Le plan a été dressé par M. Guillermain. Les clichés ont été exécutés par les soins de la Voirie, sauf le dernier, que je dois à l'amabilité de Madame la Supérieure du Couvent de la Compassion.

Le résultat historique est donc négatif ; mais il a l'intérêt d'orienter les recherches dans une autre direction. Tout le sol de Fourvière n'a pas encore livré son secret. Cependant divers indices, des expressions d'Eusèbe et de Grégoire de Tours, des allusions de Suétone et de Juvénal (1), des traditions religieuses, des trouvailles archéologiques incitent à chercher plutôt l'amphithéâtre des martyrs, en dehors de la colonie romaine fondée sur la colline de Fourvière en 43 avant J.-C. par Munatius Plancus, dans une autre agglomération antique de Lyon, le bourg fédéral de *Condate*, où les délégués des soixante nations gauloises venaient, le 1^{er} août de chaque année, depuis l'an 12 avant J.-C., célébrer le culte de Rome et de l'Empereur. Comme l'indique le nom de *Condate*, ce sanctuaire se dressait à l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, dans la région actuelle de la rue Burdeau ; c'est de là que proviennent les Tables Claudiennes, qui consacrent l'accession des notables gaulois au Sénat romain, les colonnes et la frise de l'autel, des gradins où sont inscrits les noms de plusieurs nations gauloises. Malheureusement, ce quartier se prête mal aux fouilles archéologiques ; un sondage fut effectué en 1936 dans le seul terrain disponible, la terrasse du Jardin des Plantes, sur l'emplacement d'un monument romain qui avait passé lui aussi tantôt pour un théâtre et tantôt pour un amphithéâtre ; mais il n'a remis au jour qu'une grande citerne du XIX^e siècle dont on avait perdu le souvenir ! D'après les procès-verbaux de l'époque, elle a été construite à grands frais et en pure perte, car des fissures l'ont rendue aussitôt inutilisable, et elle a détruit tous les restes antiques. Il faut donc attendre encore pour percer le mystère de l'amphithéâtre où coula le sang des martyrs chrétiens.

(1) SUÉTONE, *Caligula*, 20 ; JUVÉNAL, *Satires*, I, 43.

Le grand théâtre de Fourvière. — A défaut de ce monument, les fouilles de Fourvière ont dégagé un grand et beau théâtre romain. Commencées en 1933, dans un verger où n'apparaissaient que quelques pierres grisâtres, interrompues à diverses reprises, elles ont donné lieu jusqu'ici à cinq années de travail effectif. Il a fallu enlever les terres qui s'élevaient jusqu'à 14 mètres de hauteur, les passer au crible, les transporter à 500 mètres de là pour remblayer le nouveau boulevard en corniche ; il a fallu aussi consolider les ruines qui, laissées en l'état, auraient vite disparu. Dans ce travail délicat, nous avons suivi plusieurs principes essentiels : 1° Fixer tous les restes anciens. 2° Remettre en place le plus de fragments possible. 3° Grouper les éléments d'un même décor, de manière à constituer plusieurs témoins. 4° N'utiliser, à l'exception du ciment moderne, que les matériaux anciens. 5° S'abstenir de toute interprétation douteuse. 6° Éviter les restaurations intempestives : à quoi bon refermer les voûtes, relever les murs ? Ce serait enlever au monument tout son cachet ; obligés de reconstituer les assises inférieures des gradins pour les rendre solides et utilisables, nous avons cherché à rompre la monotonie de lignes trop régulières par la fantaisie des arrachements anciens et à noyer un premier plan moderne dans un fond de ruines.

La cavea. — Avec ses 108 m. 50 de diamètre, le théâtre de Lyon se place entre ceux d'Arles et d'Orange, qui mesurent 102 et 103 mètres, et ceux de Vienne et d'Autun qui atteignent 116 et 148 mètres. Il comprend, selon l'usage, quatre parties, la *cavea*, l'orchestre, la scène, les entrées (plan fig. 7). Conformément aux préceptes de l'architecte Vitruve (1), la *cavea*, où s'asseyaient la plupart des specta-

(1) VITRUVÉ, V, 3.

teurs, est tournée vers l'Est et adossée à une colline; mais, comme le terrain ne s'y prêtait pas assez, les Romains ajoutèrent, comme pour les théâtres élevés en plaine, deux rangées de voûtes et un ensemble de murs concentriques ou rayonnants. La *cavea* se divise en deux étages (*maeniana*), séparés l'un de l'autre par un mur demi-circulaire. Le premier comprenait primitivement, comme à Orange et Arles, un marchepied inférieur, vingt rangs de gradins et un promenoir dallé (*praecinatio*), large de 4 mètres, aux dépens duquel furent ajoutés ensuite, au moins en certains points, cinq gradins supplémentaires. Le deuxième *maenianum*, qui est aujourd'hui effondré, devait comporter une quinzaine de rangs, où l'on accédait sans doute par des vomitoires donnant sur un couloir circulaire, et probablement un promenoir supérieur. Enfin un portique couronnait l'édifice. Les assises de gradins, hautes de 0 m. 45 et profondes de 0 m. 72, portaient jadis des pierres de taille qui servaient de sièges et où étaient creusées de place en place des marches d'escaliers extérieurs. Trois autres escaliers intérieurs, ménagés sous les voûtes du deuxième *maenianum*, établissaient une communication directe, comme à Autun, entre la *praecinatio* du premier étage et une voie dallée qui contourne le sommet de l'édifice; celui du milieu s'élève plus haut que ceux des côtés en raison du terrain.

Dans le bas de la *cavea* court, selon l'usage, un égout demi-circulaire, large de 0 m. 60, qui était autrefois couvert de dalles percées de trous pour l'écoulement des eaux, et dont le radier en briques accuse une double pente vers les deux extrémités.

L'orchestre. — Une jolie balustrade (*balteus*) en cipolin vert, que nous avons pu redresser en partie, sépare la *cavea* de l'orchestre, qui mesure environ 27 mètres de diamètre et

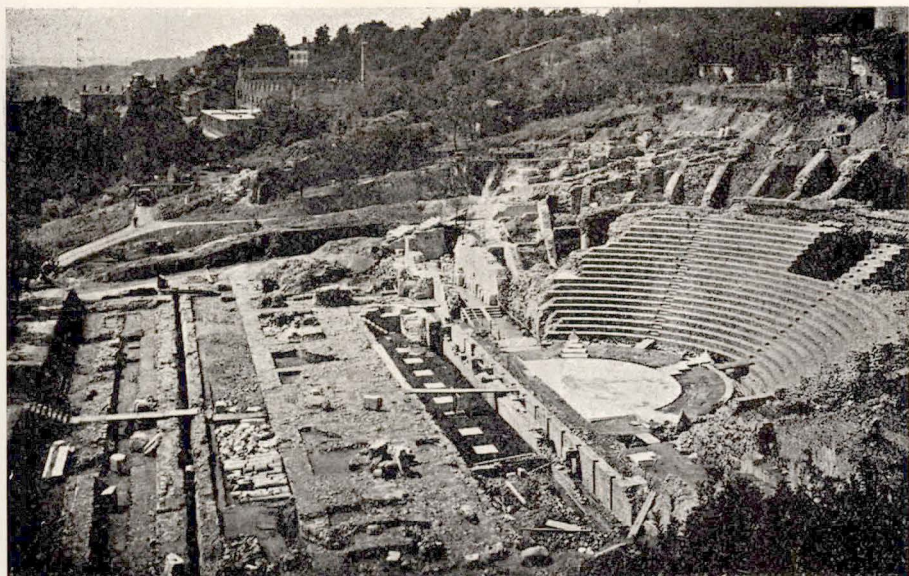


Figure 1. — Partie méridionale du grand théâtre.

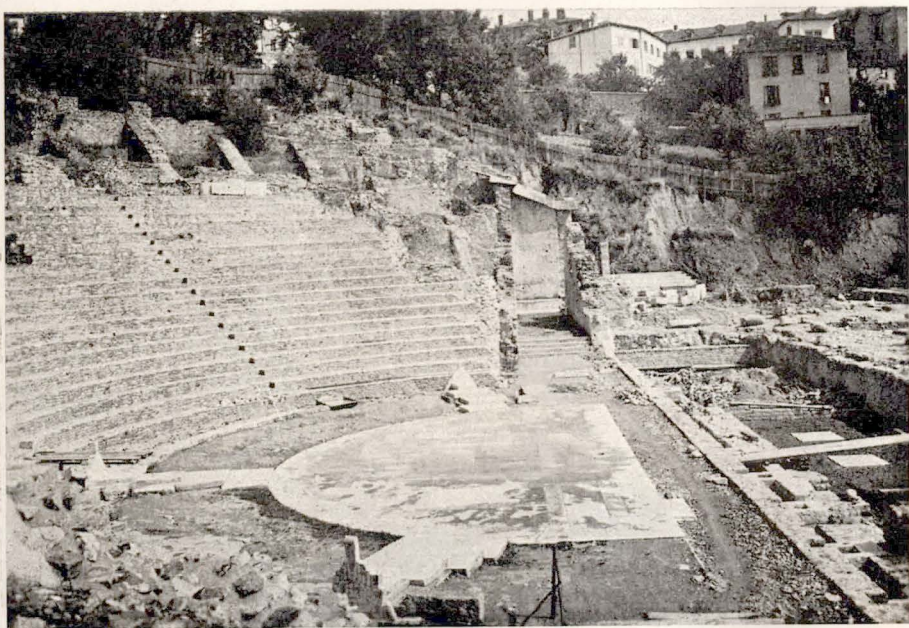
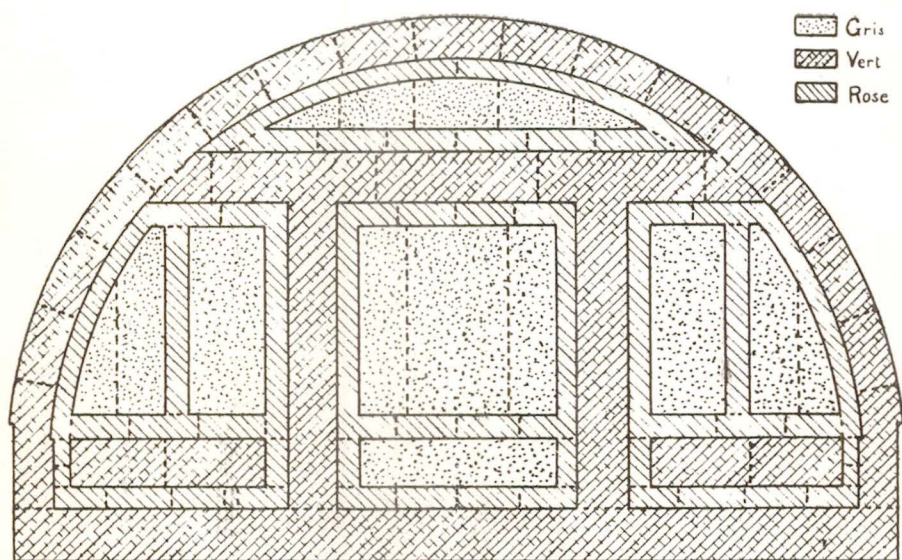


Figure 2. — Partie septentrionale du grand théâtre.



— 5^m —

Figure 3. — Pavement de l'orchestre.



Figure 4. — Dispositif du rideau.

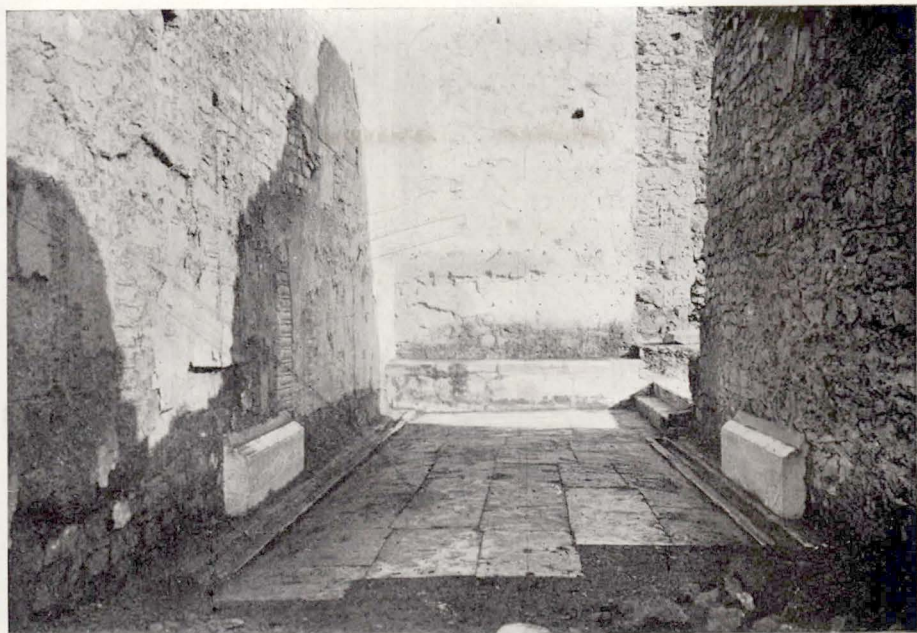


Figure 5. — Entrée septentrionale du grand théâtre.

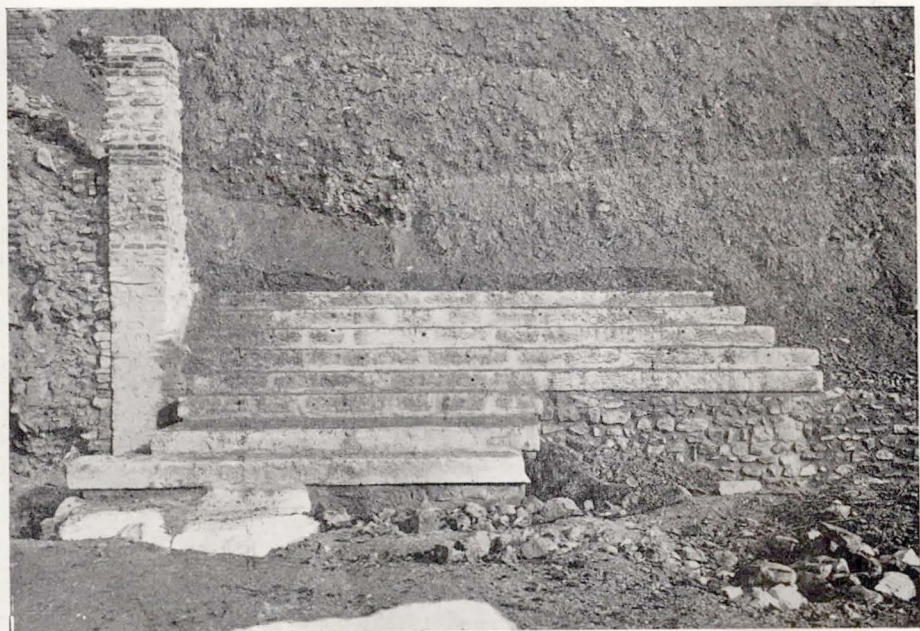
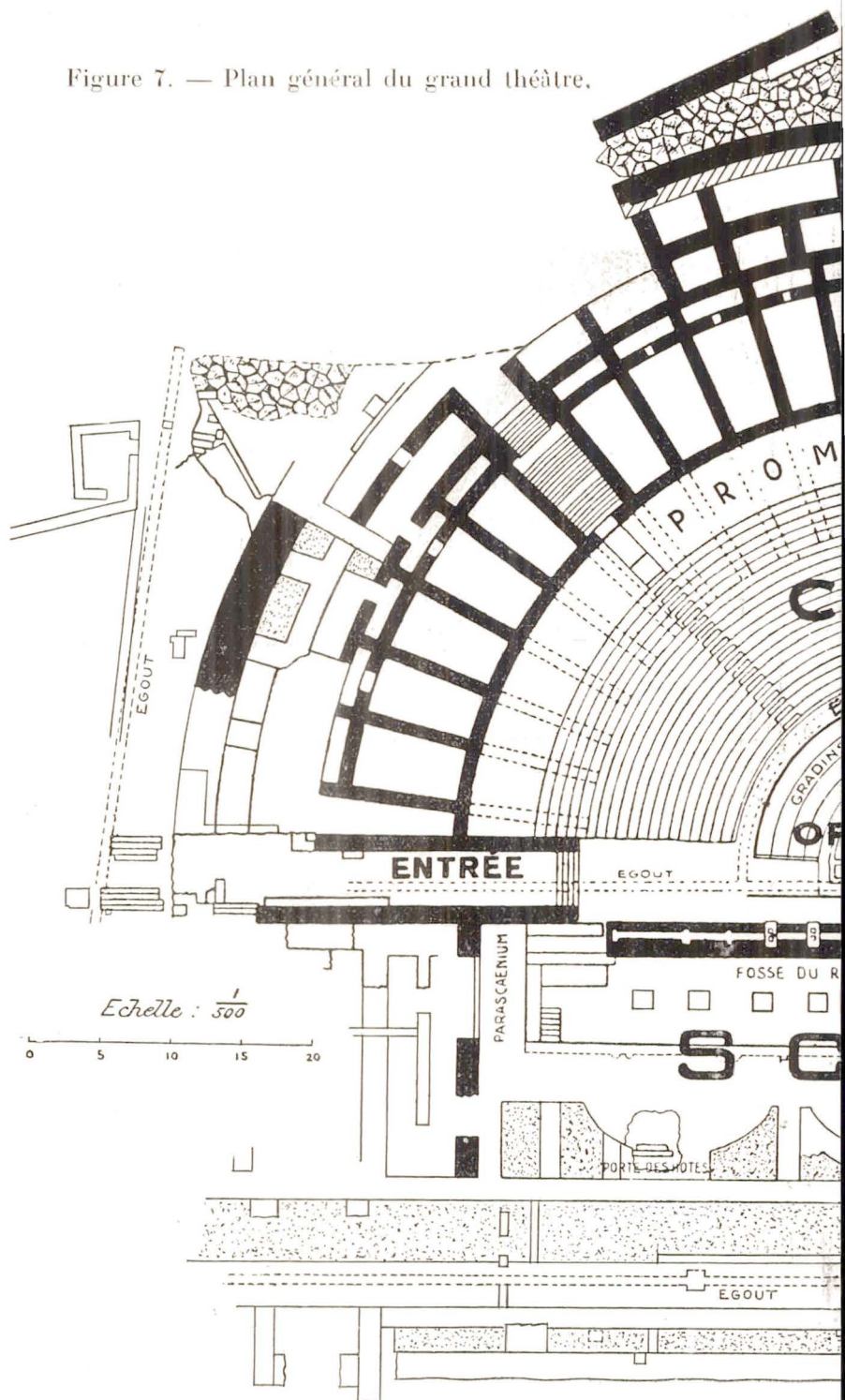


Figure 6. — Escalier septentrional du grand théâtre.

Figure 7. — Plan général du grand théâtre.



NORD

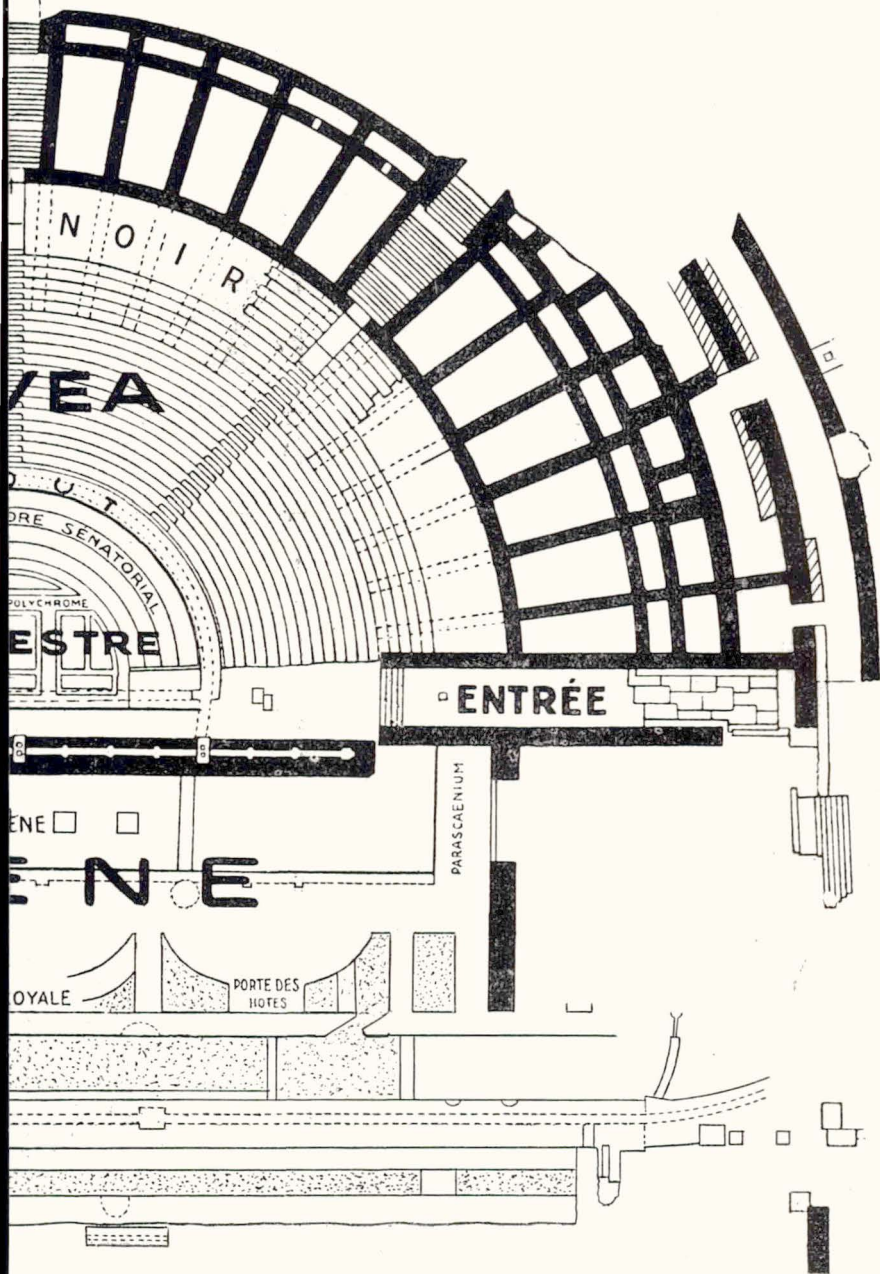




Figure 8. — Voie dallée au sommet du grand théâtre.

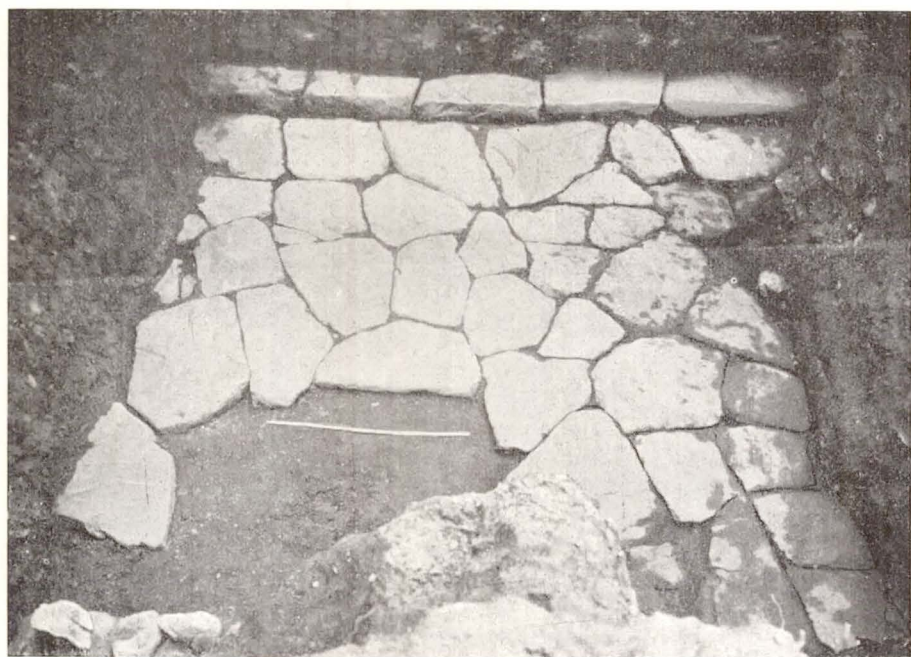


Figure 9. — Le *cardo* de Lugdunum



Figure 10. — Bases de colonnes.



Figures 11-12. — Casque et statue en marbre.



Figure 13. — Médaillon de vase.



Figure 14. — Applique en plâtre.



Figure 15. — Vue générale du petit théâtre.

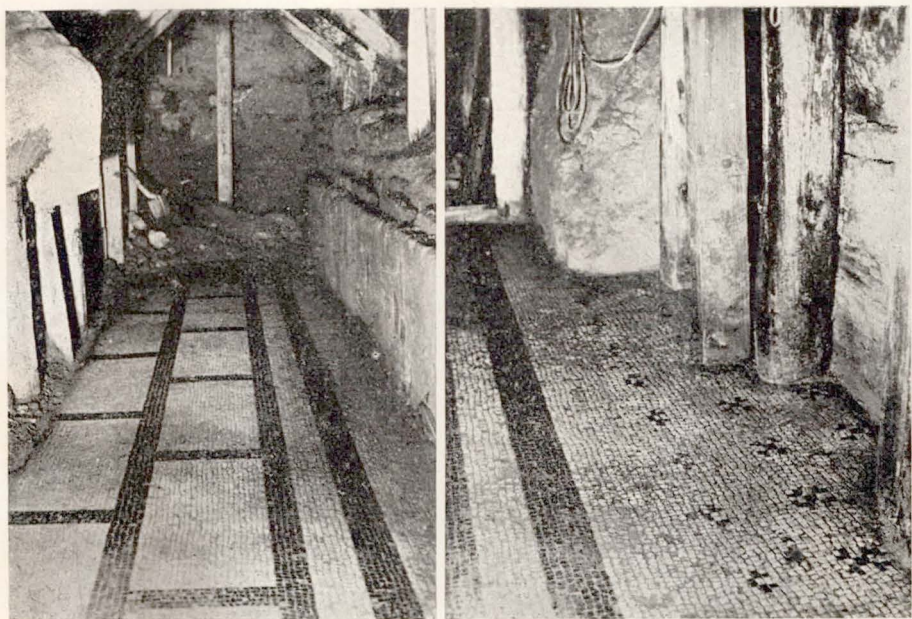


Figure 16. — Pavement en mosaïque.

se divise en deux parties assez bien conservées. Il comprend d'abord quatre rangées de gradins bas en marbre blanc, dont une vingtaine ont pu être rajustés ; là prenaient place, sur des sièges mobiles (*subsellaria*), les plus hauts dignitaires de l'État, les membres de l'ordre sénatorial — car les Romains observaient une stricte hiérarchie dans la répartition des places. Le reste de l'orchestre, laissé libre de sièges, avait reçu un beau parement polychrome, posé sur un lit de brique pilée et formé de cipolin vert, de brèche rose et de granit gris ; le dessin, dont les lignes courbes et droites, les panneaux et les bordures se combinent harmonieusement (fig. 3), a pu être relevé et en partie reconstitué avec des centaines de fragments originaux (1). Une légère pente assurait l'écoulement des eaux, à travers une dalle percée d'un trou, dans un égout qui suit le bord de l'orchestre du Nord au Sud et qui communique aux deux extrémités avec celui de la *cavea*, dont la branche septentrionale se prolonge au delà du confluent jusqu'au mur antérieur de la scène.

La scène. — Celui-ci est séparé de l'orchestre par un pavement de marbre blanc, large de 2 mètres, où l'on descend par une marche, plaquée aussi de marbre. Il devait offrir aux spectateurs, sur une hauteur d'au moins 1 mètre, un beau décor de niches et de colonnettes établies sur le pavement. Une fosse, large de 0 m. 60 et profonde de 3 m. 80, le sépare d'un deuxième mur parallèle et plus épais ; elle est traversée, à intervalles de 3 mètres environ, par de grosses dalles percées de deux trous carrés, disposées sur trois étages et reliées par des conduits verticaux sur la

(1) Pour compléter ce pavement, nous avons incorporé dans des dalles de ciment des débris de marbre, de brique et de granit, qui reproduisent à peu près la coloration ancienne.

face interne des deux murs ; six des quinze dalles supérieures restent encore en place. C'est la partie la plus instructive du théâtre ; elle servait à la manœuvre du rideau, qui, à l'inverse des temps modernes, descendait pendant le jeu et remontait à l'entr'acte (1) ; il se déposait sur les dalles supérieures pour éviter les souillures du fond ; des mâts fixes en bois étaient encastrés dans les trous et les conduits ; des tiges mobiles en sortaient, entraînant l'étoffe qui y était attachée ; elles étaient actionnées par des cordages, qui s'enroulaient sur des tambours fixés à l'extrémité septentrionale de la fosse ; cette traction horizontale, qui était convertie ensuite par des poulies en traction verticale, a fini par creuser une rainure au milieu des dalles supérieures. Un dispositif analogue existait dans la plupart des théâtres romains ; mais il est mieux conservé à Lyon que partout ailleurs, et il présente un arrangement particulier : les mâts formaient habituellement une seule rangée en Afrique, deux rangées en quinconce dans le midi de la Gaule ; je n'ai retrouvé deux rangées face à face qu'en dégagant les théâtres de Vienne et d'Autun ; le renforcement est donc lié aux dimensions de la scène et aux rigueurs du climat. L'hyposcène forme une grande cavité rectangulaire de 57 m. 50 sur 6 m. 25, entourée de murs qui soutenaient l'estrade en bois des acteurs (*pulpitum*) ; la longueur correspond exactement au diamètre du premier *maenianum* ; elle est divisée en deux par un petit mur transversal qui prolonge la limite septentrionale de l'orchestre ; la partie méridionale, la plus profonde, est accessible par un plan incliné et par un escalier de sept marches qui servaient aux machinistes et qui permettaient aux acteurs d'apparaître sur l'estrade en sortant

(1) Sur cette manœuvre, cf. FORMIGÉ, *Mémoires présentés par divers Savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XIII, 1, 1914, p. 58 sqq.

des profondeurs de la terre, comme l'indique le lexico-
graphe Pollux qui mentionne un « escalier de Charon », le
rocher des Enfers (1). Un rang de piliers, établis à mi-lar-
geur, contribuait à soutenir l'estrade. Au delà du mur qui
limite l'hyposcène s'étend, à un niveau légèrement supé-
rieur, un massif bétonné qui portait le décor fixe de la scène
(*frons scaenae*). Dans le fond, trois exèdres demi-circulaires
marquent l'emplacement des portes habituelles, que l'on
appelait porte royale (*valvae regiae*) au centre, portes des
hôtes (*valvae hospitalium*) de chaque côté ; celle du Sud a
conservé deux des marches que l'acteur devait gravir pour
redescendre ensuite sur la scène. Deux autres portes, ménagées
sur les côtés latéraux de l'estrade (*parascaenia*), per-
mettaient aux acteurs d'y accéder de plain-pied, en venant,
soi-disant, du forum (*aditus a foro*) ou de l'extérieur (*aditus
a peregre*) ; elles donnaient, d'autre part, sur deux grandes
salles rectangulaires, qui devaient servir de coulisses et de
foyers.

A 5 m. 30 en arrière du *frons scaenae*, un long égout, qui
drainait par plusieurs branches les eaux de la colline, s'en-
fonce progressivement du Nord au Sud. Il est englobé dans
un massif de maçonnerie, où l'on distingue des bases de
colonnes ; un autre massif parallèle, distant de 1 m. 60, est
bordé par une rigole. Cet ensemble représente le portique
recommandé par Vitruve pour abriter les spectateur. A l'ex-
trémité septentrionale, un mur perpendiculaire, revêtu de
marbre et de stuc peint, sépare l'édifice d'un passage dallé,
que la terre recouvre encore..

Les entrées. — On entrait au théâtre, selon la coutume,
par deux couloirs latéraux, qui passaient entre la scène et

(1) POLLUX, IV, 132.

la *cavea* pour déboucher sur l'orchestre, le long des gradins du rang sénatorial. Suivons-les à rebours, en partant de là. Ils étaient à ciel ouvert et pavés en marbre sur une longueur de 17 mètres, jusqu'à l'extrémité du mur antérieur de la scène ; puis on franchissait une porte, en montant un escalier de quatre marches. Au delà, les couloirs étaient voûtés et pavés en pierre sur une longueur de 27 m. 50 et une largeur de 3 m. 90. Celui du Nord est dans un état de conservation remarquable (fig. 5) : une vingtaine de dalles forment un pavement continu, bordé par deux rigoles. Les murs s'élèvent jusqu'à 14 mètres et ont un revêtement curieux : un premier lit de brique pilée présente de place en place des trous de fixation et des empreintes de cannelures ; les Romains y avaient donc encasté des panneaux de marbre déjà usagé en tournant la surface lisse vers l'extérieur ; ultérieurement, ce placage fut remplacé par un stuc blanc, où des rainures rectangulaires imitent le grand appareil et où une bande rouge jette un vif éclat ; ce procédé, très simple et peu coûteux, donnait belle apparence. Plus délabré, le couloir méridional a conservé toutefois une partie des rigoles et les traces d'un enduit différent de l'autre, un stuc rouge soigneusement poli. Contrairement à la coutume, les deux couloirs ne continuent pas en ligne droite ; ils sont limités par des murs, et le public devait tourner à angle droit du côté de la scène, en montant deux marches ; cette disposition, qu'on retrouve au théâtre de Dougga, est due à la configuration du terrain. Le mur qui limite le couloir septentrional est bordé d'un soubassement, haut de 0 m. 70, profond de 1 m. 10, constitué par des dalles verticales et horizontales enduites de ciment rouge, qui recouvrent des canalisations destinées à l'écoulement des eaux. Le couloir méridional s'élargit en face des deux marches, et il est parcouru par l'égout qui vient de l'orchestre. Arrivé derrière les *parascaenia*, le pu-

blic se trouvait au pied de deux grands escaliers, que nous commençons à dégager ; celui du Nord, dont les huit premières marches, conservées sur une largeur de 7 m. 50, ont un aspect monumental (fig. 6), permettait de gagner le Forum, sur la place de Fourvière ; celui du Sud, coupé de paliers, bordé par un égout en contre-bas, montait vers l'Ouest, le long du théâtre, et aboutissait à la voie qui fait le tour de l'édifice.

Cette rue, dont les dalles polygonales sont bien conservées, monte et s'élargit progressivement du Sud au Nord ; réduite sur une section à 3 m. 25, elle atteint 11 mètres au débouché de l'escalier central. Elle est limitée à l'Ouest par un mur rectiligne, qui s'élève encore à 3 mètres de hauteur, et bordée d'un trottoir au pied du mur (fig. 8). L'ensemble forme un beau couronnement au sommet du théâtre.

La décoration. — Ce monument contenait des matériaux variés, dont M. Mazenot, Professeur de sciences naturelles au Lycée Ampère, a pu déterminer l'origine (1) ; les moellons de substruction, qui sont coupés par quelques rangs de briques ou de tuiles, proviennent de Lyon même ; les pierres blanches de revêtement ont été extraites dans la vallée du Rhône, dans l'Ain et la Drôme ; enfin, les marbres de la décoration, qui se chiffrent par dizaines de mètres cubes et par milliers de fragments, et qui présentent des formes et des couleurs multiples, ont été recueillis dans tout le bassin méditerranéen, en Italie, en Grèce et en Egypte. Des colonnes, lisses, cannelées ou torsées, des bases richement ouvragées (fig. 10), des chapiteaux corinthiens se dressaient sur la scène. Plusieurs fragments sculpturaux ont une

(1) MAZENOT, *Les Etudes Rhodaniennes*, XVI, 1941, p. 141 sqq.

valeur artistique (fig. 11-12) : un beau torse de femme est drapé dans une étoffe légère qui laisse apparaître les formes corporelles (1); un casque de genre attique, creux à l'intérieur, destiné peut-être à coiffer des têtes interchangeables, orné de deux griffons sur les côtés et de rosaces tout autour, reproduit un type connu par des monuments figurés plus que par des originaux (2); un tronc d'arbre noueux servait de support à une statue. Une curieuse applique en plâtre coloré et doré, percée de deux trous pour la suspension, porte un masque comique, couronné de pampres et de bandelettes, dans un décor d'oves et de lotos, de volutes et d'acanthes (fig. 14) (3). Parmi les objets de céramique, un médaillon de vase, fabriqué à Lyon ou à Vienne, reproduit pour la première fois un type monétaire, frappé avec la légende FECVNDITAS AVGVSTAE pour célébrer la famille nombreuse de l'impératrice Faustine la Jeune, l'épouse de Marc-Aurèle (fig. 13) (4). Une trentaine de monnaies, que M. Tricou a bien voulu m'aider à identifier, s'échelonnent d'Auguste à Dioclétien ; la plupart datent aussi de Marc-Aurèle et de Faustine. Le théâtre existait donc certainement au milieu du II^e siècle, et il remonte peut-être au I^{er}. Il a subi des remaniements et porte des traces d'incendie. Il pouvait contenir environ 7.000 spectateurs.

(1) Hauteur : 1 m. 05.

(2) Hauteur : 0 m. 32 ; diamètre extérieur : 0 m. 25 ; diamètre intérieur : 0 m. 21.

(3) Elle mesure 0 m. 13 de largeur et 0 m. 10 de hauteur.

(4) Diamètre : 0 m. 11.

Le petit théâtre de Fourvière. — Tout en poursuivant la fouille et la consolidation de cet édifice, nous avons commencé en juillet 1941 le dégagement du petit théâtre, qui est apparu en meilleur état qu'on n'osait l'espérer (fig. 15). L'hémicycle mesure environ 66 m. 50 de diamètre. Débarassé des broussailles et des bâtiments qui le recouvraient et le défiguraient, le mur supérieur de clôture dresse à 6 mètres de haut sa couronne de pierre. Au pied s'étend d'abord un large terre-plein, soutenu par des voûtes rayonnantes ; puis, au-delà d'un mur demi-circulaire, une deuxième galerie de voûtes supporte un promenoir et les gradins. Ceux-ci forment déjà dix rangs dont la substruction est bien conservée ; cinq ou six autres restent encore enfouis sous terre. Un escalier extérieur fait saillie au milieu de la *cavea* ; d'autre part, aux deux extrémités, le long du mur de clôture, des escaliers intérieurs, formés de dix-huit marches et d'un palier intermédiaire, permettent d'accéder au terre-plein supérieur ; une dalle de revêtement reste en place ; enfin, au bas de l'escalier méridional, un autre, parallèle, montait au promenoir, tandis que, au bas de l'escalier septentrional, quelques marches perpendiculaires débouchent dans le *maenianum* ; les accès étaient donc nombreux et variés. Les deux grands couloirs d'entrée apparaissent au jour, dallés, entre des murs revêtus d'un stuc épais. Un fragment de marbre blanc, curieusement et richement orné de rosaces, de perles et de coquilles, appartient sans doute à la décoration de la scène, que nous espérons dégager bientôt. Au-delà, un pavement de mosaïque, orienté Nord-Sud, a été repéré par les Dames de la Compassion, sur une longueur de 40 mètres, entre des murs recouverts de marbre (fig. 16).

Ce théâtre paraît plus ancien que l'autre : il est formé de moellons plus petits, comme à Autun, et sa façade, légèrement oblique par rapport à celle du grand, était sans doute parallèle à l'une des principales artères de la colonie.

Le cardo de Lugdunum. — En effet, ayant obtenu de M. Constans, directeur de l'École des Minimes, l'autorisation de procéder à des sondages dans la cour pendant les vacances, nous avons eu la bonne fortune de retrouver, avec le concours de MM. Legrand et A. Audin, une voie dallée, bordée d'un trottoir, sur 9 mètres de long et 5 de large (fig. 9) ; l'importance de cette rue et son orientation Nord-Sud permettent d'y reconnaître le *cardo* de Lugdunum, perpendiculaire au *decumanus*, que recouvre la rue du Juge-de-Paix. Ne pouvant laisser la tranchée ouverte, nous avons prélevé les dalles pour les utiliser à la réfection de la voie que nous pensons retrouver devant les théâtres.

L'avenir. — La proximité de ces deux édifices est un fait exceptionnel, qu'on ne retrouve guère qu'à Pompéi. Quand les fouilles seront achevées à l'intérieur et aux abords, nous voudrions, d'une part, planter au sommet une ligne d'arbres, le long d'une voie moderne d'où la vue plongera sur les ruines et s'étendra jusqu'aux Alpes, d'autre part, remplacer au pied les bâtiments vétustes du couvent par des portiques susceptibles d'abriter les spectateurs futurs et de recueillir dans un musée moderne tous les souvenirs anciens de Lyon.

Cet ensemble de ruines dans un cadre de verdure formerait une promenade archéologique digne de la capitale des Gaules.

Février 1942.